



A RETENIR

Mildiou : peu d'évolution

Oïdium : premiers foyers !

Tordeuses de la grappe : rechercher les glomérules

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Accidents climatiques

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva



Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, JC Monteil, Clos Capitoro, CANICO, CAP

Directeur de publication :

Pierre Acquaviva,
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse

• STADES PHENOLOGIQUES

La vigne accuse encore une bonne semaine de retard, voire plus, par rapport à la campagne précédente. Les Sciaccarellu se montrent parfois sensibles au vent frais qui sévit depuis plusieurs semaines, avec ralentissement de la pousse.

Les cépages précoces (Niellucciu, Biancu gentile) se situent majoritairement au stade H (boutons floraux séparés), les plus tardifs -dont le Vermentinu- fluctuent entre les stades G (boutons floraux encore agglomérés) et H.

L'évolution phénologique semble hétérogène, et sur quelques cas isolés (ex. parcelle de Niellucciu en Balagne), on peut assister à la chute des capuchons floraux et l'apparition des toute premières fleurs.



Stade G : boutons floraux agglomérés



Stade H : boutons floraux séparés



Début Stade I : floraison

• MILDIOU

Biologie : *Plasmopara viticola* se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.



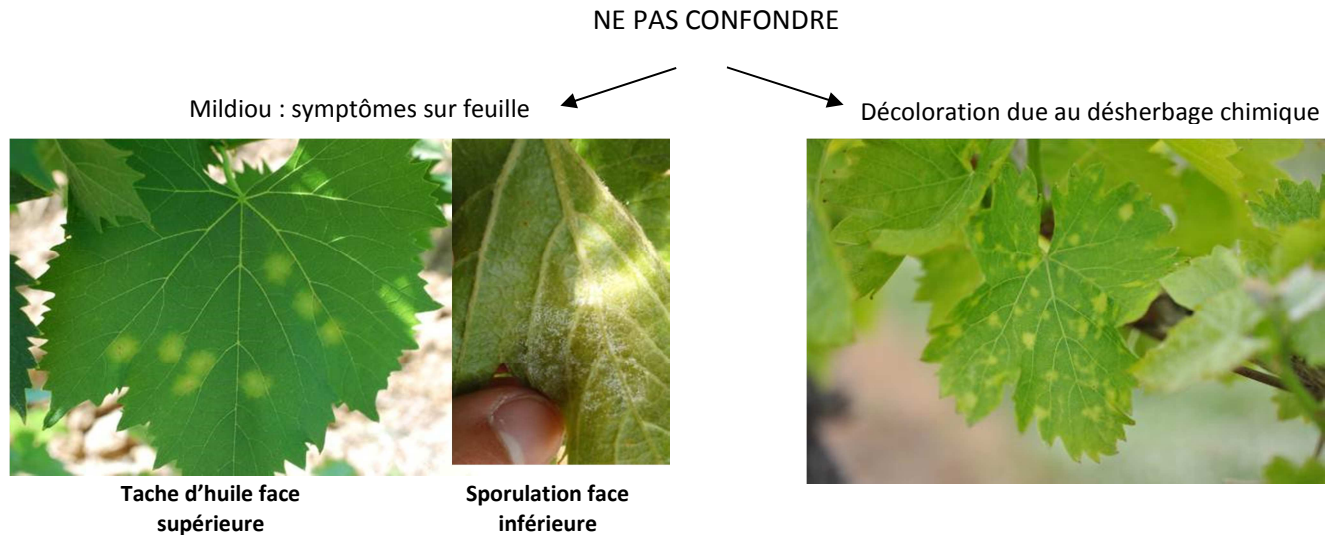
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Observation : Peu d'évolution de la maladie depuis la semaine dernière (quelques taches sur parcelles mal protégées de Grenache et Nielluciu sur la partie Nord de la côte orientale).

Il faut néanmoins continuer à chercher les foyers primaires issus des pluies du 22 avril, ainsi que les symptômes provoqués par les contaminations du 5 mai, qui vont apparaître dans les prochains jours.

Par ailleurs, les pluies annoncées pour les prochains jours, avec averses orageuses, engendreront de nouvelles contaminations primaires, ainsi que des repiquages sur les foyers déjà présents.

Des observations régulières (en particulier au niveau des pampres et dans les zones humides) permettent de détecter les premières taches.



Évaluation du risque : faible en général et en l'absence de foyers primaires, moyen en situation sensible (cépages précoces, foyers avérés, zones de bas-fonds...).



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

Gestion du risque :

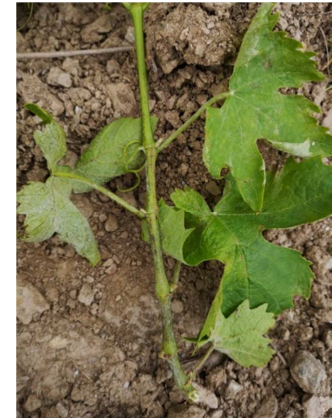
- Epamprage pour supprimer les organes verts à proximité du sol,
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol afin de diminuer les foyers primaires (plantules) et éviter les remontées humides dans les ceps,
- Limiter l'entassement de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) afin de réduire l'humidité potentielle.

• **OÏDIUM**

Biologie : *Erysiphe necator* se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écorce du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'air comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisse apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».



Symptômes d'oidium faces supérieure et inférieure

Observations : Les premiers symptômes d'Oïdium ont été découverts en début de semaine (14 mai) sur une parcelle mal protégée de Niellucciu, à Aleria.

En fin de semaine, le 17 mai, un foyer important est signalé dans le Cap Corse, sur quelques rangs d'une parcelle de Niellucciu. Des rameaux présentent même, ce qui n'est pas courant pour ce cépage, la forme « drapeau ».

Évaluation du risque : fort, particulièrement à l'annonce de nouvelles contaminations, sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu gentile). Moyen sur cépages peu sensibles et tardifs.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

• VERS DE LA GRAPPE

Biologie : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis. L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

Quant à la Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

Observation : Le vol est terminé. Aucun signalement sur la première génération.

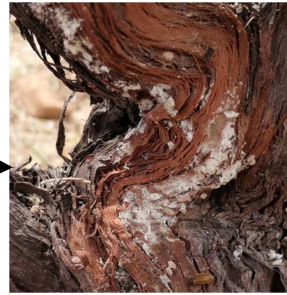
Il est difficile de repérer les pontes ou jeunes larves, mais pour évaluer le niveau de population, il est nécessaire de rechercher les glomérules.

Évaluation du risque : nul dans la majorité des cas.

Gestion du risque : la confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• COCHENILLES FARINEUSES

Des cochenilles farineuses ont été décelées en cherchant sous les écorces des ceps, sur Vermentinu en Balagne. L'étendue des populations n'est pas connue



Cochenilles farineuses sous les écorces
(Photo CA 2B)

Évaluation du risque : faible en général, moyen sur les parcelles ayant présenté la ou les années précédentes des problèmes liés à ces ravageurs.

Gestion du risque : les populations de cochenilles ne sont généralement pas homogènes au sein d'une parcelle. Il est nécessaire de repérer les foyers, afin d'apprécier le niveau global d'attaque.

• **AUTRES**

- Des symptômes de **décoloration de plages du limbe** sont fréquents, surtout sur feuilles de Sciaccarellu et Grenache. Les conditions climatiques de ces dernières semaines (températures fraîches) en sont certainement responsables, provoquant des difficultés d'assimilation minérales, sans conséquences.
- Comme à l'accoutumée, des **acariens jaunes** font leur apparition sur certaines parcelles, avec parfois quelques symptômes, sans incidence. Il faut néanmoins suivre les populations durant la saison, leur présence témoignant de l'absence d'auxiliaires.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 18 mai	Dimanche 19 mai	Lundi 20 mai	Mardi 21 mai	Mercredi 22 mai	Jeudi 23 mai	Vendredi 24 mai
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps maussade avec pluies sans discontinuer, s'atténuant dimanche ; vent d'Ouest à Sud-Ouest assez fort dans le Cap Corse dimanche		Temps nuageux avec des averses résiduelles en balagne	Temps changeant avec risque d'averses mardi matin et mercredi à la mi-journée		Temps clair jeudi avec arrivée des pluies en fin de journée jeudi	

Pour la période du mardi 21 mai au vendredi 24 mai, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILE

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

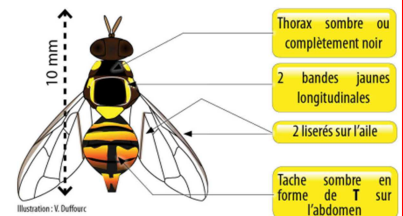
Bractocera dorsalis

Bactrocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, goyave, banane, nêfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.



En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concernée.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercoptes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.